



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-2182>

Département(s) de publication : **71**

Annonce n° **26-2182**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : COMMUNE DU CREUSOT

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Prestations de restauration portant sur des repas préparés en liaison froide, de goûters et de diverses prestations pour les membres du groupement de commandes

Description : Le présent accord-cadre concerne les prestations de restauration portant sur des repas préparés en liaison froide, de goûters et de diverses prestations pour les membres du groupement de commandes, et concernant : • la restauration scolaire et extrascolaire destinée aux enfants et adultes déjeunant dans les écoles maternelles et élémentaires et les centres de loisirs des communes membres du groupement ; • la restauration des services de petite enfance de certaines communes membres du groupement. Conformément aux articles L. 2113-6 et L. 2113-7 du Code de la commande publique (CCP), un groupement de commandes a été constitué entre les Communes de MONTCHANIN (71210), SAINT-SERNIN-DU-BOIS (71200), SANVIGNES-LES-MINES (71410), TORCY (71210) et LE CREUSOT (71200). La Commune du Creusot a été désignée Coordonnateur du groupement de commandes.

Identifiant de la procédure : 30d55b49-1951-4f5d-a3c3-88d14291d307

Identifiant interne : PPP22K-66/6015/RESTAUSCOLAIRE2026

Type de procédure : Autre procédure en une seule étape

Principales caractéristiques de la procédure : procédure adaptée

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 55321000 Services de préparation de repas

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Saône-et-Loire (FRC13)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Saône-et-Loire (FRC13)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Saône-et-Loire (FRC13)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Saône-et-Loire (FRC13)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Saône-et-Loire (FRC13)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Saône-et-Loire (FRC13)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Saône-et-Loire (FRC13)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Saône-et-Loire (FRC13)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Saône-et-Loire (FRC13)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Saône-et-Loire (FRC13)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 7,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Les Communes membres du groupement seront particulièrement attentives : - au type d'agriculture utilisé pour la production des denrées, - à la saisonnalité des produits, notamment concernant les fruits et légumes, - au respect des engagements relatifs à l'origine géographique des denrées utilisées pour la confection des repas, - au recours aux circuits logistiques les plus courts afin de réduire l'impact environnemental de l'approvisionnement en denrées, - à l'utilisation de véhicules de livraison les plus respectueux de l'environnement possible, - à la lutte contre le gaspillage alimentaire, - à l'utilisation de produits respectueux de l'environnement et de la santé du personnel dans le cadre du nettoyage des locaux de la cuisine. Le Titulaire devra être en mesure de proposer les taux suivants, dans les conditions définies dans le CCTP : • 50% d'alimentation durable dont 20% issus de l'agriculture biologique et 30% de produits sous signe de qualité, • Un second palier obligatoire à 60% d'alimentation durable dont 20% d'agriculture biologique à minima. Allotissement : Conformément aux articles L2113-10 et suivants du CCP, le présent marché n'est pas alloti dans la mesure où sa dévolution en lots séparés serait de nature à : - Rendre techniquement difficile l'exécution des prestations : le Coordonnateur du groupement étant notamment chargé de la mutualisation du suivi, et l'un des objectifs des membres du groupement s'articulant autour de la structuration de la filière agricole et agroalimentaire, ces derniers souhaitant apporter un soutien à ladite filière en terme de stabilité des commandes. - Induire des lots peu attractifs, de nature à entraîner des risques d'infructuosité et de conditions économiques hors marché.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Prestations de restauration portant sur des repas préparés en liaison froide, de goûters et de diverses prestations pour les membres du groupement de commandes

Description : Le présent accord-cadre concerne les prestations de restauration portant sur des repas préparés en liaison froide, de goûters et de diverses prestations pour les membres du groupement de commandes, et concernant : • la restauration scolaire et extrascolaire destinée aux enfants et adultes déjeunant dans les écoles maternelles et élémentaires et les centres de loisirs des communes membres du groupement ; • la restauration des services de petite enfance de certaines communes membres du groupement. Conformément aux articles L. 2113-6 et L. 2113-7 du Code de la commande publique (CCP), un groupement de commandes a été constitué entre les Communes de MONTCHANIN (71210), SAINT-SERNIN-DU-BOIS (71200), SANVIGNES-LES-MINES (71410), TORCY (71210) et LE CREUSOT (71200). La Commune du Creusot a été désignée Coordonnateur du groupement de commandes.

Identifiant interne : RESTAUSCOLAIRE2026_1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 55321000 Services de préparation de repas

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 55521200 Services de livraison de repas

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Boulevard Henri-Paul Schneider

Ville : LE CREUSOT cedex

Code postal : 71206

Subdivision pays (NUTS) : Saône-et-Loire (FRC13)

Pays : France

Informations complémentaires : COMMUNE DU CREUSOT

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 101 Avenue de la République

Ville : MONTCHANIN

Code postal : 71210

Subdivision pays (NUTS) : Saône-et-Loire (FRC13)

Pays : France

Informations complémentaires : COMMUNE DE MONTCHANIN

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Place Salignac Fénélon

Ville : SAINT-SERNIN-DU-BOIS

Code postal : 71200

Subdivision pays (NUTS) : Saône-et-Loire (FRC13)

Pays : France

Informations complémentaires : COMMUNE DE SAINT-SERNIN-DU-BOIS

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 250 rue de la Liberté

Ville : SANVIGNES-LES-MINES

Code postal : 71410

Subdivision pays (NUTS) : Saône-et-Loire (FRC13)

Pays : France

Informations complémentaires : COMMUNE DE SANVIGNES-LES-MINES

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 4 Place de La République

Ville : TORCY

Code postal : 71210

Subdivision pays (NUTS) : Saône-et-Loire (FRC13)

Pays : France

Informations complémentaires : COMMUNE DE TORCY

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Le marché comporte trois reconductions.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 7,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : L'accord-cadre est passé avec un montant maximum de 7 000 000 €HT, sur la durée totale du marché, reconductions comprises, soit maximum quatre (4) ans.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Prix

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.ternum-bfc.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.ternum-bfc.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 13/02/2026 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Lyon

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Dijon

Informations relatives aux délais de recours : Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Tribunal Administratif de Dijon

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : COMMUNE DU CREUSOT

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Dijon

Organisation qui reçoit les demandes de participation : COMMUNE DU CREUSOT

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : COMMUNE DU CREUSOT

Numéro d'enregistrement : 21710153400014

Adresse postale : Boulevard Henri-Paul Schneider

Ville : LE CREUSOT cedex

Code postal : 71206

Subdivision pays (NUTS) : Saône-et-Loire (FRC13)

Pays : France

Point de contact : David MARTI

Adresse électronique : mairie.creusot@ville-lecreusot.fr

Téléphone : +33 385775959

Adresse internet : <http://www.le-creusot.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Lyon

Numéro d'enregistrement : 13001003601385

Adresse postale : 3, rue de la Charité

Ville : LYON cedex 02

Code postal : 69268

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : ccira.lyon.cijap@dgfip.finances.gouv.fr

Téléphone : +33 472772130

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de Dijon

Numéro d'enregistrement : 17210005900010

Adresse postale : 22 rue d'Assas

Ville : DIJON cedex

Code postal : 21016

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-dijon@juradm.fr

Téléphone : +33 380739100

Adresse internet : <https://dijon.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 341dd156-b188-49fb-b1fe-b8503cb4543b - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché – régime assoupli

Date d'envoi de l'avis : 08/01/2026 à 16:03

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/01/2026